

DÉCENTRALISATION DES RÉPONSES AU VIH/SIDA

Session spéciale organisée par l'Alliance des Maires
et des Responsables Municipaux sur le VIH/SIDA en Afrique
et le Programme de Partenariat ONU - AMICAALL (UN-APP)

LE CONTEXTE

1 Des réponses efficaces et durables aux multiples défis posés par le VIH/SIDA nécessitent engagement et leadership politiques forts à tous les niveaux de l'administration publique et de la société civile, accompagnés d'une capacité à traduire les plans d'action en pratiques et en services qui reflètent les réalités et besoins locaux, et qui répondent à ceux-ci. En Afrique subsaharienne, plus de 40 pays ont désormais développé des stratégies et plans d'action nationaux sur le VIH/SIDA. Ceux-ci ne peuvent cependant être totalement mis en œuvre s'ils demeurent centralisés.

2 De par le monde, les gouvernements locaux émergent comme un mode de gouvernement de plus en plus important. Mais ils font face à de nombreux défis, au nombre desquels : une urbanisation croissante, des responsabilités grandissantes liées au processus de décentralisation, des ressources limitées, et une pauvreté accrue, pour ne citer que ceux-là. Le VIH/SIDA pose une nouvelle série de défis aux autorités locales :

- Près de 30 millions de femmes, d'hommes et d'enfants vivent avec le VIH/SIDA en Afrique. Des millions d'enfants ont perdu leurs parents à cause de la pandémie et des centaines de millions de personnes font l'expérience de son impact au quotidien à l'école, dans le secteur privé, en matière de services publics et de santé. La crise liée au VIH/SIDA affecte tous les secteurs du développement et menace le futur de l'Afrique. Des mesures urgentes et audacieuses sont nécessaires pour surmonter cette crise économique, sociale et humaine.
- Les gouvernements locaux représentent le maillon le plus immédiat entre gouvernements et citoyens, et constituent un niveau d'action pertinent pour mener et faciliter une

réponse multisectorielle locale au VIH/SIDA. Cette réponse doit s'appuyer sur les principes d'inclusion, de partenariat avec la société civile, de responsabilité politique et de transparence. Cependant, elle n'est envisageable qu'à la condition d'une fourniture aux gouvernements locaux des instruments et des ressources indispensables à l'extension des services et des systèmes de soutien faisant dramatiquement défaut, qui visent à limiter la propagation du VIH, à accroître le soutien et l'assistance aux plus vulnérables, et à diminuer l'impact socio-économique de la pandémie.

- A travers une série d'interventions, la session a exploré ce que les leaders des gouvernements locaux font dans leurs villes et communautés pour répondre aux défis du VIH/SIDA, les progrès qu'ils enregistrent et les contraintes auxquelles ils font face.

RECOMMANDATIONS

La session a retenu cinq séries de recommandations en direction :

• DES MAIRES, RESPONSABLES MUNICIPAUX ET ASSOCIATIONS DE COLLECTIVITÉS LOCALES :

- 1 Adhérer à l'Alliance des Maires et Responsables Municipaux sur le VIH/SIDA en Afrique et s'engager activement, en partenariat avec les organisations de la société civile et les communautés, dans la recherche de solutions communautaires durables à l'épidémie du VIH/SIDA.
- 2 S'engager avec la société civile et d'autres parties prenantes, en particulier les personnes qui vivent avec et qui sont affectés par le VIH/SIDA dans une meilleure compréhension des réalités et besoins locaux, et commencer à créer des partenariats afin d'étendre les ser-

vices et les programmes qui ciblent les groupes vulnérables et qui traitent de la stigmatisation, de la peur et de l'exclusion.

3 Intégrer les implications du VIH/SIDA parmi les priorités municipales (par ex. la fourniture de services, le développement économique et social, l'atténuation de l'impact, etc.) et veiller à la cohérence des politiques municipales avec les programmes nationaux sur le VIH/SIDA.

4 Etablir des systèmes de suivi, d'évaluation et de référence afin de faciliter une réponse plus efficace et coordonnée au niveau local.

5 Promouvoir la coopération de ville à ville et la solidarité (Sud/Sud et Nord/Sud) autour du VIH/SIDA.

• **DES MINISTRES ET GOUVERNEMENTS NATIONAUX:**

1 Encourager une implication active des collectivités locales dans la réponse globale au VIH/SIDA et reconnaître leur rôle et contribution dans la stratégie nationale ainsi que leur place dans les allocations budgétaires.

2 Accroître la collecte de données, les systèmes de surveillance, le suivi et l'évaluation au niveau local.

3 Renforcer la capacité des collectivités locales et des partenaires de la société civile à travailler de manière conjointe pour faire face aux défis liés au VIH/SIDA.

4 Renforcer les capacités des ministères nationaux dont un soutien aux collectivités locales est attendu.

5 Encourager et soutenir des projets au niveau des collectivités locales dans le cadre des efforts menés afin de renforcer leurs capacités et, dans le même temps, répondre aux besoins urgents au sein des communautés.

• **DES DONATEURS ET PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT :**

1 Soutenir des initiatives telles que l'Alliance des Maires et Responsables Municipaux sur le VIH/SIDA en Afrique et les programmes nationaux de l'AMICAALL, qui appuient des réponses élargies à l'épidémie du VIH/SIDA au niveau local.

2 Fournir des ressources aux initiatives locales sur le VIH/SIDA qui combinent un développement des capacités et l'expression des réponses communautaires.

3 Permettre un financement flexible à long-terme qui réponde aux réalités et besoins locaux tout en reconnaissant que le développement des capacités et la constitution de partenariats effectifs prennent du temps.

• **DES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES ET ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE :**

1 Promouvoir des partenariats au sein des organisations non-gouvernementales (ONG) des organisations de la société civile (OSC), des communautés et des collectivités locales, qui permettent une meilleure coordination, une amélioration de la fourniture de services et une utilisation plus efficace des ressources disponibles.

2 Développer les capacités au sein des ONG et OSC, notamment un système de gestion financière transparent, dans le but d'élargir et d'accroître la qualité de leurs prestations de service.

3 Faciliter le partage de l'information et de l'expérience acquise ainsi que la coordination entre les ONG, les OSC, les autorités locales et d'autres parties prenantes afin d'appuyer des réponses élargies à l'épidémie.

4 Soutenir le développement de systèmes de suivi et d'évaluation participatifs qui ciblent les communautés affectées et les groupes les plus vulnérables, que sont par exemple les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les femmes, les orphelins et les jeunes, et aborder les problèmes de la couverture, la qualité et les déficiences des services.

• **DU SECTEUR PRIVÉ:**

1 Introduire et mettre en oeuvre des programmes et politiques dans les lieux de travail.

2 Contribuer à des services et programmes communautaires à travers un partenariat avec les autres acteurs.